

916

S. S. 266-27

COMMISSION chargée d'examiner la proposition de loi, ADOPTÉE PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, relative à la protection des conserves de sardines, des légumes et des prunes contre la fraude étrangère. (N° 201, année 1906.)

(Nommée le 7 juin 1906.)

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : CABART-DANNEVILLE.
- 2<sup>e</sup> — LE COUR GRANDMAISON. *Rapporteur*
- 3<sup>e</sup> — DE LAMARZELLE. *Secrétaire*
- 4<sup>e</sup> — Auguste OLLIVIER. *Président*
- 5<sup>e</sup> — HALGAN.
- 6<sup>e</sup> — Georges LE CHEVALIER.
- 7<sup>e</sup> — DE PONTBRIAND.
- 8<sup>e</sup> — Général MERCIER.
- 9<sup>e</sup> — Amiral DE LA JAILLE.



A

Séance du 8 Juin

M. Clivier est élu président et M. de  
Lamayelle secrétaire

M. H. de Laun Grandmaison est élu  
rapporteur

Le P.  
A. Clivier

Le Secrétaire  
H. de Lamayelle

Séance du 12 Juin

M. de Laun Grandmaison donne lecture de son rapport  
qui est approuvé à l'unanimité

Le Président  
A. Clivier

Le secrétaire  
H. de Laun Grandmaison